

La Vallée Sauvage du Dadou



Une randonnée proposée par madydou

Un tout nouveau sentier complémentaire de celui des Vallées du Travet. Randonnée pour amateurs de nature et de vallées sauvages aimant crapahuter hors balisage officiel et suivre un balisage privé des plus originaux.



Durée :	4h05	Difficulté :	Moyenne
Distance :	11.18km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	373m	Moyen de locomotion :	A pied
Dénivelé négatif :	376m	Région :	Massif central
Point haut :	449m	Commune :	Le Travet (81120)
Point bas :	277m		

Description

Départ du parking gazonné de Costes Auriès. Ce parking se situe juste à l'entrée de la ferme au-dessus du hangar à tracteurs.

Un nouveau balisage privé en panneaux de bois peint vous guidera de bout en bout.

Les balises Jaunes trouvées par endroits suivent un autre circuit.

Balisage Jaune et panneaux Vallée Sauvage du Dadou

(D/A) Prendre la direction du hameau, bifurquer à gauche à 50m en suivant le Balisage Jaune et le balisage privé fait de panneaux colorés à la manière des tags. Poursuivre sur le chemin et prendre à gauche aux deux croisements suivants.

Balisage non officiel

(1) Juste après le croisement, rester sur la piste balisée. C'est un tronçon commun avec le sentier des Vallées jusqu'au niveau du Pont de Singe à filet bleu. Traverser et tourner à droite. Vous êtes sur une propriété privée (balisage Jaune et nouveaux panneaux peints). Au niveau de la sculpture en métal, la contourner en montant vers les bois pour fouler une jolie sente de terre. Aucune crainte à avoir pour emprunter le passage dans ce domaine privé. Le propriétaire de Verdussat a même aménagé cet espace fontaine avec ses sculptures pour le plaisir des randonneurs

(2) Passer la ferme de la Croix Blanche et poursuivre par la large piste. Enfin traverser le ruisseau des Bardes pour finir au croisement avec la D13.

(3) Emprunter cette route sur la droite pendant près de 600m.

(4) Ici commence un nouveau tronçon pour éviter 1km300 de goudron. S'enfoncer dans la sente étroite qui se remarque par le panneau personnalisé multicolore "Vallée Sauvage du Dadou". La sente se partage l'espace avec ronces et brindilles puis après le passage d'un petit ru, s'élargit un peu plus loin en montant à gauche.

(5) Dans un lacet tournant à gauche, quitter la piste vers la droite (présence du panneau personnalisé multicolore et rentrer dans le bois. Le passage très tortueux et étroit s'ouvre presque aussitôt sur un large chemin fraîchement débroussaillé. La carte IGN est erronée car le lacet n'existe plus la partie de droite est fermée parla nature. Malgré le débroussaillage, l'avancée demande des précautions. Le sol reste jonché des racines de ronces et de genêts. Ici la nature sauvage du Dadou s'épanouit au milieu

Points de passages

D/A Aire gazonnée avec table de pique-nique
N 43.793283° / E 2.330614° - alt. 448m - km 0

1 Choisir le chemin de droite non balisé
N 43.789926° / E 2.330871° - alt. 330m - km 0.91

2 Ferme la Croix Blanche
N 43.774661° / E 2.322609° - alt. 318m - km 4.09

3 Jonction D13
N 43.765583° / E 2.316536° - alt. 296m - km 5.37

4 Piquer dans la sente à droite
N 43.771364° / E 2.317802° - alt. 331m - km 6.19

5 Au lacet, quitter la piste de terre
N 43.774623° / E 2.318744° - alt. 324m - km 6.6

6 Monter à gauche au lacet
N 43.779693° / E 2.320508° - alt. 345m - km 7.25

7 Bifurquer à droite
N 43.784772° / E 2.321536° - alt. 339m - km 7.84

8 Gourg de la Nauq
N 43.787119° / E 2.32697° - alt. 309m - km 8.47

9 Traverser le gué et monter à gauche
N 43.789754° / E 2.329033° - alt. 333m - km 9.09

10 Poursuivre à gauche
N 43.792774° / E 2.325924° - alt. 370m - km 9.54

11 Monter à droite ignorer les autres pistes
N 43.797807° / E 2.324272° - alt. 399m - km 10.23

D/A Arrivée au point de départ
N 43.793285° / E 2.330618° - alt. 448m - km 11.18

des sapins, du chant des oiseaux et du murmure du ruisseau.

(6) Au lacet, suivre la piste gravillonnée montant à gauche. Ne pas tenir compte d'une flèche à droite qui n'a rien à voir avec notre circuit. Le nouveau tronçon se termine au croisement suivant. Continuer tout droit

(7) À la fourche qui suit, piquer à droite pour aller vers le Gourg de la Nauq.

(8) Face à la propriété privée, prendre chemin herbeux de droite pour longer le Dadou que l'on quitte plus loin.

(9) Traverser le gué et monter le sentier à gauche pour rejoindre un chemin.

Balisage Jaune

(10) Poursuivre à gauche vers le Nord-Ouest.

(11) À un carrefour de plusieurs chemins, prendre celui de droite (balisage croix Jaune et Vallée Sauvage du Dadou) en ignorant les autres directions. Rejoindre le hameau, vous êtes revenu au point de départ (D/A).

A proximité

Après le passage du pont de singe, sculptures et fontaine dans la nature sur la gauche.

Moulin du Gourg de la Nauq

Ruisseau des Bardes

A Costes Auriès :

Musée des objets anciens de l'agriculture

Four à pain

Pour les visites voir avec Jean-Paul Gasc propriétaire du gîte.

Possibilité de prendre de l'eau au hameau et d'acheter du fromage de brebis.

Informations pratiques

Equipements du randonneur recommandés, pantalon long pour les parties "sauvages"

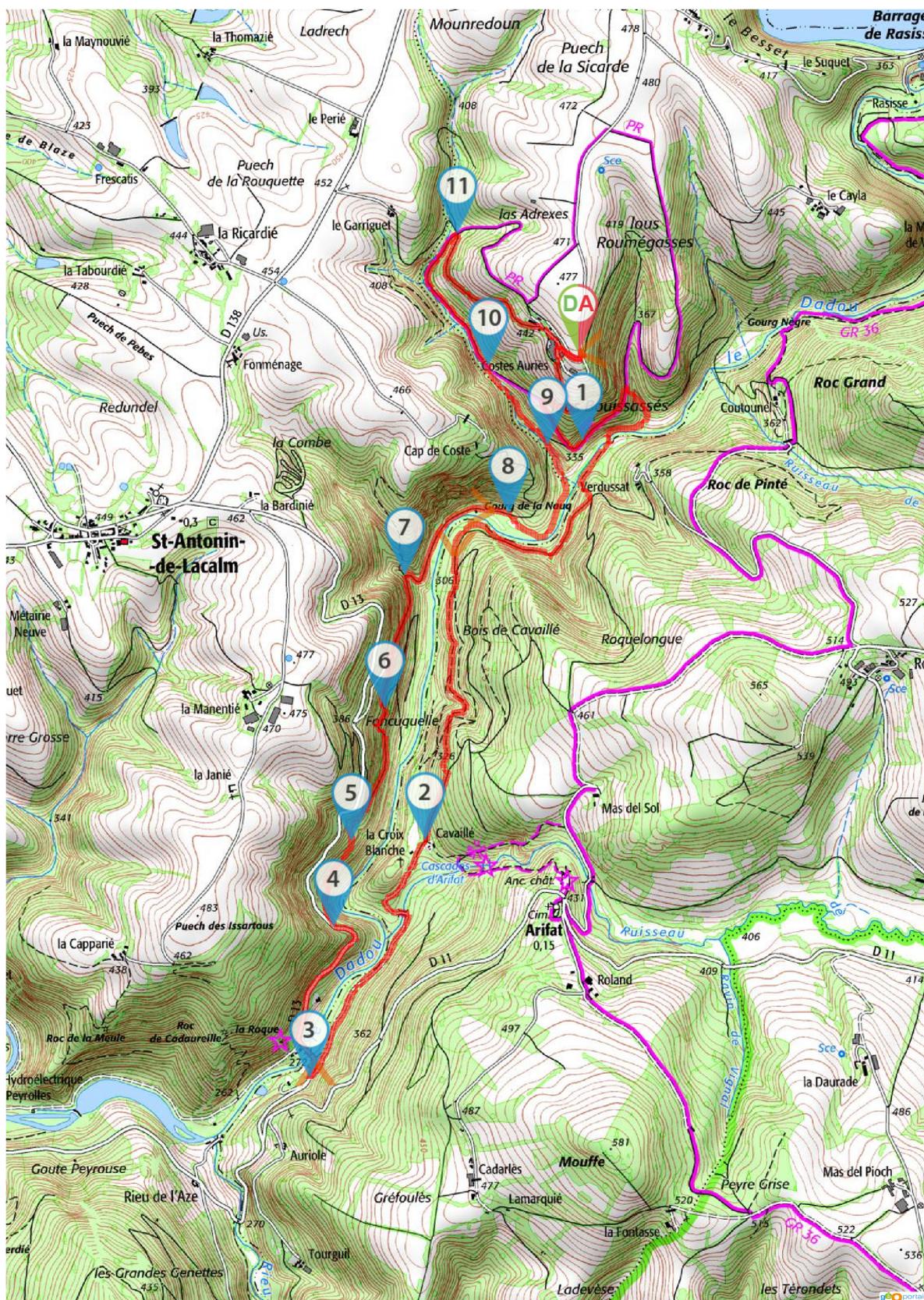
Le traçage a été effectué par le propriétaire de Costes Auriès.

Dans les parties privées, bien suivre les marques Jaunes (ainsi que le tracé sur la carte ou la trace GPS).

De grands panneaux colorés "Vallée Sauvage du Dadou" sont présents pour appuyer les changements de direction.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-la-vallee-sauvage-du-dadou/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



↑ N 1km
©2018 IGN

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

Visorando
Préparer et partager ses randos

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

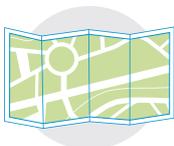
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.